

Karine Traval-Michelet annonce l'ouverture prochaine des commissions municipales aux citoyens

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 14 avril 2026

Conseil municipal

Karine Traval-Michelet annonce l'ouverture prochaine des commissions municipales aux citoyens

Quelques jours après le Conseil d'installation, la maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, Karine Traval-Michelet, a réuni un nouveau Conseil municipal ce lundi 13 avril. Cette 2e séance du mandat était notamment consacrée à la composition des commissions municipales et de certaines instances internes, à la création des comités techniques ainsi qu'à la désignation des représentants de la Ville au sein des organismes extérieurs.

« Nous poursuivons la mise en place de notre nouvelle assemblée pour engager très rapidement les premières mesures de ce mandat qui débute. Je tiens à ce titre à remercier les services municipaux qui nous accompagnent depuis les élections municipales afin d'être rapidement opérationnels au service des Columérines et Columérins. Pour intervenir à nos côtés, dans une mission de veille et de prospective, **j'ai souhaité mettre en oeuvre 4 comités techniques sur des sujets particulièrement stratégiques pour notre territoire.** En matière de santé, de mobilités, d'innovation et d'égalité femmes-hommes, ces comités auront vocation à formuler des propositions pour **répondre concrètement aux attentes des habitant-e-s et faire de Colomiers un territoire exemplaire, volontaire et innovant.** Prochainement, nous irons plus loin dans cette volonté d'anticiper les grands enjeux pour le territoire. Lors du Conseil municipal du mois de juin, conformément à l'un de nos engagements de campagne, **je proposerai d'ouvrir nos commissions municipales à la participation des Columérines et Columérins afin d'imaginer collectivement des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins et aux réalités de leur quotidien.** » a notamment déclaré Karine Traval-Michelet à l'issue de la séance.

Le Conseil municipal du 13 avril a ainsi validé la création et la composition des 9 commissions municipales. Composées de 11 élus (15 pour la Commission des finances) représentant l'ensemble des groupes politiques siégeant au sein de la collectivité, ces commissions ont notamment pour mission de préparer les séances du Conseil municipal et les

délibérations qui y sont examinées.

Elles couvrent l'ensemble des champs de compétence de la Ville : Finances ; Action sociale, Solidarités et Laïcité ; Sécurité et Tranquillité publique ; Transition écologique et énergétique ; Petite enfance et Education ; Sports et Vie associative ; Culture ; Jeunesses ; Urbanisme et Cadre de vie.

A l'occasion de cette séance, le Conseil municipal a également entériné la création et la composition de 4 comités techniques : Santé ; Egalité Femmes-Hommes ; Innovation ; Mobilités.

En matière de santé, le comité aura vocation à travailler sur l'accès aux soins et l'accompagnement des aidants, et sur le renforcement de la collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour décroiser et réorganiser les soins autour du patient.

Sur le volet égalité femmes-hommes, il s'agira de promouvoir la visibilité, l'autonomie, la responsabilité et la participation égale des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée, d'oeuvrer pour l'égalité réelle, de lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences, ou encore de proposer des dénominations de lieux ou sites municipaux.

Dans le domaine de l'innovation, il sera notamment question de favoriser l'innovation territoriale, qu'elle soit sociale, technologique ou économique.

En terme de mobilités enfin, le Comité interviendra pour favoriser les mobilités douces et actives et promouvoir l'intermodalité notamment dans la perspective de l'arrivée de la ligne C du métro.

Dans les prochains jours, Mme la maire de Colomiers nommera par arrêtés les présidentes et présidents de ces différents comités.

Vous trouverez en pièce jointe une photo du Conseil municipal de ce lundi 13 avril 2026 (

Mairie de Colomiers).

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations :

<https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr